Comptes rendus

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **112 (2004)**

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Georges ANDREY et Alain-Jacques CZOUZ-TORNARE, *Louis d'Affry, 1743-1810, premier landamman de la Suisse. La Confédération suisse à l'heure napoléonienne*, Genève, Slatkine, Givisiez, Fondation d'Affry, 2003, XXIV + 420 p.

Profitant de la commémoration de 1803, les deux auteurs, spécialistes du XVIIIe siècle et de la période révolutionnaire, présentent la biographie du premier landamman de la Suisse, le Fribourgeois Louis d'Affry, se partageant les chapitres présentant l'homme public et privé, la situation de la Confédération sous la Médiation.

D'Affry, membre d'une famille noble traditionnellement liée au service de France, resté longtemps à l'ombre de son père, qui fut l'administrateur des troupes suisses, revint au pays en 1792 et resta discrètement à l'arrière-plan, jusqu'à la Consulta. Choisi par Bonaparte pour être landamman de la Suisse en 1803, d'Affry se retrouvera à nouveau numéro un de la Confédération en 1809, la charge étant occupée à tour de rôle par les six cantons directeurs. Il réussit en 1803 à réconcilier les esprits et à mettre en place le nouveau régime. 1809 sera une année beaucoup plus difficile, Napoléon étant nettement moins bien disposé envers les Suisses que ne l'était le Premier Consul en 1803. Le Fribourgeois était en outre à la tête du gouvernement de son canton.

Georges Andrey dans un chapitre intitulé « Le Triumvirat de la Médiation » montre comment d'Affry et deux de ses collègues, le Bernois Nicolas Rodolphe de Watteville et le Zurichois Hans von Reinhard, ont marqué ces années. Il souligne aussi le tandem que le Fribourgeois forme avec le chancelier, le Vaudois Marc Mousson, et montre leur importance pour la place de la Suisse romande, alors réduite aux cantons de Fribourg et de Vaud, dans la Confédération. Alain-Jacques Czouz-Tornare, dans sa présentation de d'Affry et de son père, rétablit quelques vérités concernant 1792. Les deux auteurs ont manifestement de la sympathie pour leur homme et cela se sent dans tout le livre. Des extraits nombreux de documents (lettres en particulier) rendent la lecture vivante. Le style est en général alerte, certains effets étant parfois faciles (« Il faut sauver le soldat d'Affry ! », p. 65). L'ouvrage, indispensable pour découvrir, outre une vie, ces quelques années de la Médiation, a été fort bien reçu et une édition allemande est en préparation.

Lucienne Hubler

Die Augustiner-Eremiten, die Augustinerinnen, die Annunziatinnen und die Visitandinnen in der Schweiz, bearbeitet von Bernard ANDENMATTEN, Daniella BELLETTATI, Barbara BIERI HENKEL, Patrick BRAUN, Elisabeth CANOBBIO, Monica DELUCHHI-DI MARCO, Kathja HURLIMANN, Gianna OSTINELLI-LUMIA, Jean-Paul PRONGUE, Catherine SANTSCHI, Kathrin UTZ TREMP, Petra ZIMMER, redigiert von Patrick BRAUN, Basel, Schwabe & Co AG, 2003, 426 p. (Helvetia Sacra IV/6).

La règle de saint Augustin est une règle de vie monastique, issue de préceptes figurant dans une lettre d'Augustin (354-430) et plusieurs fois remaniée au Moyen Age. Elle régit de nombreuses congrégations de chanoines réguliers dès le XIIe siècle et fut appliquée par divers groupements dont le nombre de fondations explique que la rédaction de l'Helvetia Sacra a dû répartir la matière entre sept volumes.

En relation directe avec des établissements augustins implantés dans le Pays de Vaud, signalons la parution des volumes, en 1996, sur les chanoines réguliers du Saint-Sépulcre de Jérusalem (hospice de Rolle)[1] ; en 1997, sur les chanoines réguliers de Saint-Maurice et du Grand-Saint-Bernard qui possèdent trente-six établissements de statuts différents dans la partie vaudoise de l'ancien diocèse de Lausanne[2] ; en 1999, sur les dominicains et les dominicaines dont les témoins sont les couvents de Lausanne, Coppet et de Chissiez/Estavayer-le-Lac[3] ; et, enfin, en 2002 sur les prémontré(e)s, représentés par l'abbaye de lac de Joux, la communauté des hommes (commune de Puidoux) et des femmes (commune de Chardonne) de Rueyres[4]. Les notices sur les chanoines réguliers de Saint-Augustin de Saint-Maire, à Lausanne, et de Nyon viennent de paraître[5], alors que les templiers et les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à La Chaux, seront traités dans le volume 7 en cours de préparation[6].

Les ermites de Saint-Augustin ont eu une seule communauté dans le Pays de Vaud, précisément à Vevey, entre 1297/1301 et 1312, dont l'existence fut éphémère, car leur installation fut contestée ; elle fut frappée d'un interdit de l'évêque de Lausanne. La venue des ermites, suscitée par la famille de Blonay, fut combattue par la famille d'Oron, l'autre famille qui exerçait la seigneurie sur Vevey. L'article de Bernard Andenmatten est en fait le premier historique de cet établissement, longtemps assimilé, en raison d'une mauvaise interprétation des documents, aux franciscains spirituels. Les augustines, les annonciades et les visitandines n'ont pas connu d'établissement dans le Pays de Vaud ; les premières ont essaimé respectivement dans les cantons du Tessin et des Grisons (Locarno, 1613-1630 ; Lugano, 1614-1654 ; Montecarasso, entre 1450-1516 et 1857 ; et Poschiavo, diverses périodes et statuts différents, 1629-1684 ; 1684-1925 ; dès 1926). Un couvent de l'ordre de l'Annonciade céleste fut établi à Porrentruy, entre 1647 et 1793, c'est d'ailleurs le seul représentant en Suisse de ces religieuses, alors que les visitandines furent présentes à Gruyères, entre 1638 et 1651 ; elles ont encore une communauté à Fribourg, depuis 1635-1651, et à Soleure, depuis 1645.

Ce nouveau volume constitue un des derniers tomes de l'entreprise de l'Helvetia Sacra qui a commencé à publier en 1972 et qui s'achèvera avec le volume sur les chartreux, en 2007. Il livre une masse d'informations générales sur les ordres qu'il aborde, qui sont la plupart originales, en prolongeant ses affirmations par l'étude détaillée des établissements correspondants et en dressant la notice biographique, aussi complète que possible, des dignitaires à la tête desdits établissements. Chaque ouvrage publié est en fait une publication de référence, car il livre le plus souvent des notices complètement nouvelles, et, lorsque des travaux existent, les amende de manière importante et les prolonge de façon sensible. Aucune histoire religieuse, si ce n'est aucune histoire générale du Moyen Age, ne peut désormais omettre l'existence des ouvrages de cette collection exemplaire dont le nouveau volume ne dément pas la qualité des précédents[7].

Gilbert Coutaz

---

1 *Die Antoniter, die Chorherren vom Hl. Grab in Jerusalem und die Hospitaliter vom Hl. Geist in der Schweiz*, bearbeitet von mehreren Autoren, redigiert von Elsanne GILOMEN-SCHEKEL, Basel/Frankfurt am Main, 1996 (Helvetia Sacra IV/4).

2 *Les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais. Le Grand-Saint-Bernard, Saint-Maurice d'Agaune, les prieurés valaisans d'Abondance*, par Gilbert COUTAZ *et al.*, réd. Brigitte DEGLER-SPENGLER et Elsanne GILOMEN-SCHENKEL, Bâle, Francfort-sur-le-Main, 1997, 564 p. (Helvetia Sacra IV/1) et compte rendu de Jean-Daniel MOREROD, dans *RHV*, 2003, p. 280-286.

3 *Die Dominikaner und Dominikarinnen in der Schweiz*, bearbeitet von mehreren Autoren, redigiert von Petra ZIMMER unter Mitarbeit von Brigitte DEGLER-SPENGLER, Basel, 1999, 2 vol., 1163 p. (Helvetia Sacra IV 5/1), voir notre compte rendu dans *RHV*, 2000, p. 165-169.

4 *Die Prämonstratenser und Prämonstratenserinnen in der Schweiz*, bearbeitet von mehreren Autoren, redigiert von Bernard ANDENMATTEN und Brigitte DEGLER-SPENGLER, Basel, 2002, 591 p.

5 Helvetia Sacra IV/2.

6 *Ibid.*, IV/7.

7 *Helvetia Sacra, über kurz und über lang 1999-2003 und 1964-2003*, Basel, 2003, 92 p. Consulter aussi le site www.helvetiasacra.ch

Anna BÄHLER *et al.*, *Bern – die Geschichte der Stadt im 19. und 20. Jahrhundert, Stadtentwicklung, Gesellschaft, Wirtschaft, Politik, Kultur*, Bern, Stämpfli Verlag AG, 2003, 417 p.

En 1798, la ville de Berne est toujours enserrée par la boucle de l'Aar, l'église du Saint-Esprit et l'hôpital des Bourgeois marquant la limite à l'ouest. Dans les années 1830, les bastions sont démantelés, les fossés comblés et quelques immeubles sont bâtis. Mais c'est la construction de la gare, en 1857, qui donne le vrai départ du développement urbain, quartier ouvrier de la Lorraine et de la Länggasse dans les années 1860, quartiers élégants de Kirchenfeld à la fin du XIXe siècle, nouveaux ponts. L'extension se poursuivra jusqu'en plein XXe siècle et l'agglomération bernoise a largement débordé au-delà des frontières communales (vers Ostermundigen, Muri, Köniz). C'est cette histoire, résumée grâce aux cartes de la couverture (1854 et 1998), que présente ce beau et gros volume dû à cinq auteurs.

Outre l'urbanisme, Anna Bähler s'intéresse au logement, à la politique anti-taudis, aux réseaux (eau, gaz, électricité, route) et à la circulation. Christian Lüthi dresse un état de l'économie bernoise, artisanat traditionnel, fabriques (noms connus, Wander, ou oubliés, la lingerie Swan) et services. Émil Erne rappelle les luttes politiques et les mutations qui, de la séparation de la ville et du canton en 1803, mènent à 1993, date à laquelle quatre femmes sont élues à l'exécutif, obtenant ainsi la majorité. Robert Barth décrit la richesse culturelle et insiste sur la précocité du sport. Anna Bähler et Christian Lüthi signent à deux un important chapitre sur la société. Susanna Bühler traite de la ville fédérale et de son rôle international. La conclusion appartient à Robert Barth et Christian Lüthi : « Berne, siège du gouvernement, mais non capitale ». Ces chapitres sont complétés par de très abondantes et précieuses annexes : chiffres de population, système politique, résultats électoraux, membres de l'exécutif, chronologie, historiographie, bibliographie (p. 371-400) et index des noms, des toponymes et des matières.

Le volume est aussi largement illustré : affiches, cartes postales, gravures, photographies qui font découvrir au lecteur aussi bien le marché aux cochons sur la Waisenhausplatz (pratiqué jusqu'en 1967) que les journées de la danse. Les pages 86 et 87 me paraissent particulièrement saisissantes pour qui s'intéresse à l'économie des cinquante dernières années et à nos nouveaux modes de vie : deux cartes recensent en 1950 et 2000 les magasins d'alimentation du nord de la ville. Six grandes surfaces et quelques magasins spécialisés ont pris la place des dizaines de laiteries, boucheries, boulangeries et autres épiceries du quartier. L'exercice mériterait d'être répété ailleurs ; les changements sautent en effet aux yeux grâce à ce travail de bénédictin. Bien d'autres illustrations sont elles aussi très riches et les légendes détaillées permettent au non-spécialiste d'aller à l'essentiel.

L'ouvrage a été parrainé par diverses institutions culturelles (Bibliothèque de la Ville et de l'Université, Archives de la Ville, Société d'histoire du canton de Berne) et soutenu financièrement par la Ville et de nombreuses associations. Il leur fait honneur et l'on souhaite aux autres villes suisses de suivre l'exemple bernois.

Lucienne Hubler

Léonard BURNAND, *Necker et l'opinion publique*, Paris, Honoré Champion, 2004, 125 p. (Travaux et recherches de l'Institut Benjamin Constant 5).

La collection Travaux et recherches de l'Institut Benjamin Constant a l'honneur d'accueillir le mémoire de licence en histoire[8] de Léonard Burnand, assistant et doctorant en histoire moderne à l'Université de Lausanne et assistant de recherches dans ce même institut.

C'est par le biais d'un cas pratique, celui de Jacques Necker, que L. Burnand se propose d'examiner la question complexe de l'*opinion publique*, dont l'étude a connu un regain d'intérêt ces dernières années. Sa démarche tend à « intégrer l'approche biographique à une analyse des phénomènes d'opinion propres aux dernières années de l'Ancien Régime » (p. 12).

---

8 Ce mémoire a été dirigé par la professeure Danièle Tosato-Rigo. Il a été soutenu en mars 2003.

Dans une première partie, « Les temps forts d'une relation mouvementée », l'auteur rappelle avec beaucoup de clarté — et c'est l'une des nombreuses qualités de ce travail — les grandes étapes de la carrière de Necker. Pour chacune d'elles, il analyse avec finesse la dialectique subtile qui s'établit entre le Genevois et l'opinion publique. Celle-ci l'accompagne et le porte, en quelque sorte, dans la phase ascendante de sa carrière, puis en précipite la fin brutale.

Un accent particulier est mis sur les facteurs socioculturels conditionnant l'émergence et la croissance de cette vague de fond : l'impact du salon de Madame Necker, entièrement dévouée à son mari et conviant à ses réceptions l'élite intellectuelle de l'époque, le soutien des journaux, dans certains desquels écrivent les personnes mêmes qui fréquentent le salon Necker (Diderot, Grimm, Raynal, Meister parmi d'autres), celui de l'Académie française et des philosophes attachés aux valeurs des Lumières, et finalement le rôle immense joué par les propres écrits de Necker, qui atteignent des tirages monumentaux.

Deux de ces ouvrages jouèrent à cet égard un rôle capital : le *Compte rendu au Roi* (1781), dans lequel l'auteur tire un bilan positif des cinq années qu'il vient de passer au ministère des Finances et où il confère aux données financières une publicité dont elles avaient été privées jusqu'alors. Or, à cette même époque, Necker, qui voudrait faire partie du Conseil du Roi, mais en est écarté en raison de sa religion protestante, se voit contraint de démissionner. Malgré cet échec, il prend conscience de la potentialité de l'opinion publique, consternée par son départ, et il saura l'instrumentaliser, lorsque la nécessité s'en fera sentir. Le second ouvrage qui sera retenu, véritable « *best-seller* du siècle » (p. 27), est *De l'Administration des finances de la France*, écrit durant la retraite de Necker consécutive à la fin de son premier ministère, et publié en 1784. Il va y développer sa réflexion sur la notion d'*opinion publique* et témoigner sa reconnaissance à cette même opinion pour son soutien lors de sa démission. Il y affirme clairement une volonté pédagogique : exposer les principes de l'administration de la Nation, tout en démontrant que celui qui est l'auteur de ces propos est le mieux à même de les mettre en pratique, notamment grâce aux grandes qualités morales qui sont les siennes (Necker n'a jamais péché par excès de modestie !). Si l'apogée de sa carrière se situe à la fin de juillet 1789, alors qu'il est rappelé par le Roi et qu'il entame son troisième ministère, la perte de la faveur du public n'est pas éloignée. Il se produit un véritable renversement de tendance résultant, comme le résume L. Burnand, « du décalage croissant qui va s'établir entre sa conduite et la tournure prise par la Révolution. Le Genevois est favorable aux libertés individuelles et à une évolution des institutions françaises, mais il s'oppose à un bouleversement trop rapide et radical. Considéré comme un progressiste jusqu'à l'été 1789, il apparaît ensuite comme trop modéré aux yeux des 'patriotes' » (p. 42). Aux louanges succèdent brusquement les critiques et le dénigrement !

C'est à l'étude de « L'opinion publique vue par Necker » qu'est consacrée la deuxième partie du livre. Pour le ministre, qui développe ses réflexions sur le sujet surtout dans *De l'Administration des finances de la France*, l'opinion publique est l'expression des Lumières. Complémentaire du pouvoir monarchique, elle peut se définir comme une « force paisible [...], stable, durable et réfléchie » (p. 54). Cependant, conformément à l'esprit des Lumières, elle ne concerne pas l'ensemble de la Nation, mais sa partie éclairée seulement. Dans sa pratique politique, Necker, connaissant l'importance de l'opinion publique, va constamment tenter de tirer parti de cette force en la faisant participer aux affaires du royaume et en lui inspirant confiance, ce qui est indispensable, si l'on garde à l'esprit l'idée que Necker a fait de l'emprunt public l'un des leviers de sa politique économique et financière. D'autre part, favorable à une monarchie tempérée, inspirée du modèle anglais, Necker voit dans l'opinion publique une instance de contrôle du pouvoir royal. Finalement, c'est aussi à des motivations plus personnelles, d'ordre psychologique, qu'il faut rattacher l'importance que le Genevois donnait à l'opinion publique. Non seulement il a recherché incessamment un appui, mais il a toujours été caractérisé par sa soif de renommée et son amour de la gloire.

C'est enfin à l'autre facette du couple Necker/opinion publique qu'est consacrée la troisième partie de l'ouvrage : « Necker vu par l'opinion publique ». L. Burnand recourt à la chanson politique, aux opuscules, à l'iconographie, à la presse — qui, souligne-t-il, n'est pas seulement un reflet de l'opinion publique, mais aussi un agent de sa formation — et aux ouvrages des mémorialistes pour analyser les heurs et malheurs de la relation entre l'opinion publique et le ministre. L'auteur, conscient de la non exhaustivité de son corpus (pourtant déjà très étoffé), manie avec la plus grande prudence des sources très diversifiées et parfois délicates à interpréter. Il relève la récurrence de certains thèmes et la force symbolique des images, toutes formes d'expression qui permettent d'affiner l'analyse. On ne peut que souhaiter que la thèse, qui s'inscrira

dans le prolongement de cet excellent mémoire de licence et qui est en cours, reprenne et développe certaines des pistes intéressantes mentionnées ci-dessus.

Nous ne saurions terminer sans souligner la rigueur de la conception de ce travail, ainsi que la limpidité et l'élégance du style, qui contribuent à en rendre la lecture à la fois plaisante et passionnante.

Anne Hofmann

Émile BUXCEL, *L'armée suisse mobilise. Petite histoire de mise sur pied, XIVe-XXe siècle*, Lausanne, 2003, 132 p. (Cahiers de la Renaissance vaudoise 141).

Au moment où l'armée connaît un bouleversement profond — l'un des plus profonds depuis la création de l'armée fédérale de 1815 — une telle étude arrive à son heure.

Jusqu'ici, on n'avait pas, à notre connaissance, examiné avec une si grande attention le mode de mise sur pied des troupes suisses au travers de l'histoire. L'auteur, ancien commandant de la place de mobilisation de Lausanne (Place 102), a vu du dedans la complexité de l'opération, mais son ouvrage est loin d'un nouveau règlement destiné à des spécialistes ! Bien au contraire, il nous livre une grande richesse d'informations qui dépasse largement son milieu et permet au lecteur une meilleure appréciation de la situation actuelle.

« Mobiliser », le verbe a un sens général qui est révélateur : ne parle-t-on pas volontiers de « mobiliser les énergies » ? Or, dans l'art de la guerre, l'acte de mettre sur pied — de mobiliser — est un acte initial et capital, devant prendre en compte à la fois les nécessités de la situation extérieure qui l'exige et la situation intérieure qui en fournit le cadre et les possibilités. Une mobilisation réussie est déjà un facteur positif, dont les conséquences matérielles et psychologiques se font durablement sentir, tandis qu'une mobilisation ratée ou même perturbée est un élément qui pèse lourd sur la suite des choses. A ce titre, la mobilisation de guerre de septembre 39, parfaitement menée, est un exemple trop rarement cité, peut-être parce qu'il est suisse... Alors que d'autres exemples du contraire existent, dans les pays qui nous entourent, tirés de la Deuxième Guerre mondiale.

A suivre l'auteur dans son évocation de notre passé, du XVIe siècle à nos jours, on ne peut qu'être frappé par deux aspects. Le premier est fondateur : la mise sur pied est en réalité un acte civique, enraciné dans nos mœurs et basé sur l'obligation de servir, cette dernière étant un ciment non négligeable de la communauté, surtout si l'on n'oublie pas qu'elle est aussi un honneur de l'homme libre. Ceux qui scient cette branche, consciemment ou non, prennent beaucoup de responsabilités. C'est pourquoi les changements de modalités de la mise sur pied, s'ils sont dus à des adaptations aux impératifs techniques (évolution des types d'attaque, des armements, donc des types de préparatifs, donc de la durée des délais, etc.), doivent aussi tenir compte de leurs conséquences politiques et sociales. Si l'on veut que le peuple souverain se sente concerné par « son armée de milice », il faut qu'il ait voix au chapitre. Le contraire conduit au désintérêt, avec toutes ses conséquences.

Le deuxième volet intéressera aussi le lecteur, même s'il est d'une toute autre nature. Il montre avec quelle minutie d'horloger une mise sur pied est préparée jusque dans les moindres détails, non seulement jour par jour, mais heure par heure, afin qu'elle s'accomplisse aux lieux prévus et dans les temps prescrits. Pour reprendre l'exemple cité plus haut, le 1er septembre, les Allemands entrent en Pologne : c'est le début de la Deuxième Guerre mondiale. Le même jour, la mobilisation générale est décrétée par voie d'affiche, par radio et par crieurs publics et, le 2 septembre au soir, la totalité de l'armée (quatre cent trente mille hommes) est mise sur pied, « sans heurt, grâce à des préparatifs exemplaires »[9] qui ont débuté en 1934 déjà.

Le travail, si fructueux, d'Émile Buxcel se termine par quelques questions d'actualité que se posent sans doute les citoyens quant au chemin choisi par le Conseil fédéral en supprimant toutes les places de mobilisation et en les remplaçant par un nouveau système de professionnels. Concluons avec l'auteur : « L'avenir nous dira si son pari était le bon... » et saluons la nécessité de cette parution.

Jean-Jacques Rapin

---

9 Hans Rudolf KURZ, *Histoire de l'armée suisse*, Lausanne, 1985, p. 97, cité par Émile Buxcel.

Pierre-Yves DONZÉ, *Bâtir, gérer, soigner, Histoire des établissements hospitaliers de Suisse romande*, Genève, Georg, 2003, 367 p. (Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé).

L'Association des Directeurs des Établissements hospitaliers Romands (ADEHR), réunis en un « Groupe de travail des établissements hospitaliers », est à l'origine de l'initiative de ce projet de livre. A la fin des années 1990, ce groupe s'est approché de l'Institut universitaire romand d'histoire de la médecine et de la santé afin de demander sa collaboration dans le but de réaliser un ouvrage de synthèse sur l'histoire des hôpitaux romands. Ce travail se veut « une réflexion dépassionnée sur la période difficile que traversent, non seulement les établissements hospitaliers mais aussi l'ensemble du système de santé et de la médecine occidentale ».

Cette analyse croisée et globale d'une construction d'un système complexe présente la conquête d'un territoire, celui du champ hospitalier, par différents acteurs, à différentes époques, mus par des motifs politiques, économiques et sociaux. Pierre-Yves Donzé nous démontre de manière fine et sensible comment ce champ se transforme, se multiplie, se complexifie pour aboutir au XXIe siècle à un bouleversement de ces structures qui nous concerne tous. Ce travail de recherche présente l'histoire de cette conquête et non de celle de la professionnalisation de la médecine, des professions de la santé et de la gestion administrative, à laquelle est liée la conquête du savoir et du pouvoir qui en découle, lequel permettra la maîtrise du territoire hospitalier.

Les premiers hôpitaux apparaissent en Suisse romande à l'époque carolingienne. Le souci d'assistance aux pauvres, qui est du ressort de l'Église, pose les fondements d'un système de soins qui perdurera pratiquement jusqu'au début du XXe siècle et qui marquera de ses valeurs l'activité déployée dans ce champ. Cependant, un peu plus tardivement, dès le XIIIe siècle, certains hospices doivent leur existence aux autorités urbaines qui s'émancipent de la tutelle seigneuriale. L'administration de ces hôpitaux devient rapidement un enjeu de pouvoir pour ces familles dirigeantes. Ainsi, jusqu'au XVIe siècle, l'hôpital médiéval réunit toutes les fonctions de l'assistance que l'on ramènerait volontiers, comme le dit l'auteur, aux œuvres de miséricorde : nourrir les affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, loger les pauvres et les voyageurs, vêtir les sans-abris, soigner les malades et ensevelir les morts.

Sur cette base structurelle quasi millénaire, des transformations importantes émergent pour aboutir au système hospitalier que nous connaissons. L'auteur nous fait découvrir les moments charnières de ce développement en Suisse romande.

Premièrement, conséquence du mouvement de la Réforme sur la force économique et politique dominante que représentent les bourgeoisies urbaines, les hôpitaux des villes passent des mains ecclésiastiques aux mains laïques ; deux types de transformations sont ainsi favorisées qui vont faire de ces institutions des éléments centraux du pouvoir bourgeois dans la cité : un double mouvement de centralisation et de municipalisation, suivi d'une phase de (re)construction au XVIIIe siècle. L'hôpital est réorganisé : il est dirigé par des administrateurs nommés par les autorités de la ville comme à Genève et à Lausanne, qui exercent un contrôle externe sur l'institution. Il en est de même dans les cantons catholiques où les autorités municipales cherchent à maintenir le pouvoir religieux à l'écart (Fribourg et Sion). La charge est honorifique et participe au rayonnement social des élites dans leur cité et au renforcement de leur pouvoir symbolique. Cependant, l'assistance à domicile reste extrêmement importante. L'espace familial est le lieu de soins pour la majorité des personnes.

Deuxièmement, les révolutions radicales marquent un tournant des hôpitaux vers la laïcité et vers un changement de structure : l'hôpital va progressivement se vider de toutes ses fonctions non médicales d'assistance (aliénés, détenus, enfants trouvés, etc.). La capacité d'accueil des malades augmente, par exemple : l'Hôpital général de Genève passe de six cent soixante-neuf malades en 1828 à mille cent vingt-neuf malades en 1848. Entre 1850 et 1914, la Suisse romande se couvre d'une centaine d'établissements de soins répondant aussi aux besoins liés à l'industrialisation, à l'urbanisation qui en découle et à la croissance démographique. Ces nouvelles institutions sont pensées comme des lieux de soins et non d'assistance, même si celle-ci perdure souvent jusqu'au début du XXe siècle. Ce contexte aidant, la diversité des destins des hôpitaux de Suisse romande frappe le lecteur. C'est durant cette période qu'apparaissent les cliniques privées, liées à l'ouverture des facultés de médecine et à la notoriété de leurs professeurs.

Ensuite, pendant l'entre-deux-guerres (1918-1939), la plupart des établissements de soins sont réaménagés et réorganisés permettant ainsi à deux nouveaux pouvoirs de s'affirmer : les médecins et les

administrateurs. Là encore, les destins des hôpitaux romands divergent en fonction de leur passé, du poids politique et médical.

Un quatrième moment charnière apparaît lorsque le système hospitalier explose entre 1945 et 1975. Par exemple, le nombre de lits augmente de 32,9% entre 1950 et 1970, à l'Hôpital cantonal de Genève. Cette croissance du système trouve son origine dans des causes médicales et sociales, beaucoup plus que démographiques. Les innovations de la médecine, l'apparition de nouvelles spécialités médicales et les améliorations des infrastructures techniques, nécessitent un personnel toujours plus qualifié et de grandes infrastructures (CHUV, HUG, etc.). En outre, la population, de plus en plus urbanisée, se met à utiliser les services médicaux mis à sa disposition, alors que durant la période précédente l'attitude des patients était économe. Hôpitaux universitaires et régionaux, cliniques privées, tous sont impliqués dans cette recherche d'une médecine de très haute qualité technique. En outre, l'apparition de grands hôpitaux gériatriques annonce la médicalisation accrue de la vieillesse.

Toutes ces transformations vont nécessiter de nouvelles législations afin de tenter de contenir les enjeux financiers et administratifs de cette forte croissance.

La dernière étape de ces transformations est celle que nous vivons actuellement depuis 1975 environ. La crise économique des années 1970 ne met pas un terme à la croissance du système hospitalier. Ni les découvertes thérapeutiques, ni les innovations techniques ne subissent les effets du ralentissement de l'économie. Cependant, les premiers signes de contestation post-marxiste et néo-libérale provoquent la première phase de restructuration : différenciation entre hôpitaux de soins aigus et institutions de réadaptation avec une forte diminution de l'hospitalisation dans les premiers. Les hôpitaux périphériques sont transformés en institutions gériatriques nécessitant une médecine plus légère et moins coûteuse. Et, dès les années 1990, les établissements de soins sont mis en réseaux, restructurés, voire fusionnés. Par opposition, le secteur des soins à domicile est en expansion afin de répondre au vieillissement de la population. Comme le souligne Pierre-Yves Donzé, « cette nouvelle politique hospitalière bouleverse la population et le corps médical qui s'étaient habitués à un développement purement quantitatif des institutions de soins dès les années trente. » (p. 315)

L'auteur retrace cette histoire suisse romande des hôpitaux de manière ambitieuse. En effet, non seulement il décrit, comme nous venons de le constater, le développement des structures et des infrastructures mais il y ajoute parfois quelques touches de la présence du personnel dans ce champ hospitalier. Présence et nombre des médecins et des infirmières, parfois statut de travail, lorsque les recherches effectuées le lui permettent. Cependant, il est regrettable pour l'homogénéité de l'approche qu'il y insère quelques bribes — contenant néanmoins quelques erreurs factuelles — de la professionnalisation infirmière alors qu'il ne présente pas en parallèle celle des médecins. D'ailleurs, comme souligné en préambule, ce n'est pas son propos. Dans ce cas, il aurait dû nous parler de la formation, le plus souvent sous forme de transmission orale, des religieuses au Moyen Age et au XVIIIe siècle lorsqu'elles sont réinsérées dans les hôpitaux catholiques, mais la connaît-on ? De celle identique du personnel laïc qui a œuvré seul ou aux ordres des religieuses jusqu'au XIXe siècle, puis des filières féminines de formations privées, puis de celles du public et, finalement, de la recherche de maîtrise par les infirmières elles-mêmes sur leur profession.

En revanche, une analyse « genre » des rapports de travail au sein du système hospitalier est encore à réaliser : elle permettrait de comprendre la place de la femme infirmière, puis plus tard, de la laborantine, de la physiothérapeute, des femmes médecins, etc., dans cet espace conquis plutôt par les hommes (bourgeois, médecins, chirurgiens, administrateurs, politiciens) et par là-même de pondérer les attributions d'activités données aux uns et aux autres. Cette longue histoire est encore à construire en Suisse romande et j'invite les historiens à s'y pencher.

Denise Francillon

Gianni HAVER, *Les lueurs de la guerre. Écrans vaudois 1939-1945*, Lausanne, Payot, 2003, 488 p.

Depuis 1996, Gianni Haver a régulièrement publié des travaux sur les productions cinématographiques qui ont marqué les écrans suisses et vaudois de l'entre-deux-guerres et de la Seconde Guerre mondiale. Avec cette nouvelle publication, il renouvelle de manière importante la connaissance du cinéma des années 1939-1945.

Plus encore qu'au cours des précédents conflits, le cinéma devient une arme idéologique dans les années 1940. Son examen attentif s'impose d'autant plus qu'en Suisse, dans un pays où la production annuelle de films de long métrage ne dépasse jamais la quinzaine, une part importante de la représentation immédiate de la guerre passe par le cinéma étranger, et est proposée directement par les belligérants. Situation paradoxale, les actualités des différents pays en guerre sont diffusées sur les écrans suisses avec une profusion sans pareille en Europe en raison même de la neutralité de la Suisse.

Gianni Haver conduit son enquête — c'est ce qui en fait la force et l'originalité — au travers des différentes composantes de l'offre cinématographique qui, jusqu'alors, étaient étudiées isolément et individuellement : publicité, actualités, documentaires et courts-métrages qui précédaient la projection du film principal. Il identifie ainsi méthodiquement cinq mille septante programmes dans les salles lausannoises et, par sondages ciblés, dans celles de la vallée de Joux, de Renens, de Vevey et d'Yverdon, entre le début de l'année 1939 et la semaine qui prend fin avec le 11 mai 1945. Pour la même période, il recense environ quatre mille cinq cents films tournés entre la fin du muet et 1945. Ses investigations dépassent largement les simples statistiques et la nomenclature des films que les Vaudois ont vus ou ont pu voir. Elles le portent à dépouiller systématiquement la presse lausannoise dans laquelle il relève méticuleusement les critiques de films qu'il rapproche des décisions de la Commission de censure du canton de Vaud dont les archives ont été conservées exceptionnellement pour un canton suisse.

Dans ce contexte, la programmation, telle que Gianni Haver l'établit, devient source de constats sur les films préférés et rejetés, sur les présences et les lacunes.

L'articulation du livre est faite autour de deux parties : *Institutions et structures* ; *Programmation et accueil*. Dans la première, l'auteur examine la politique étatique fédérale (Chambre suisse du cinéma) et cantonale, la censure et les associations professionnelles, l'exploitation (en brossant un inventaire des cinémas ambulants et des salles fixes de Lausanne), la presse et le cinéma (il rédige le portrait des critiques de cinéma), la production. Dans la seconde, il passe en revue les programmes des salles, d'abord en dressant la liste des longs métrages de fiction provenant des productions américaines, allemandes, françaises, italiennes, anglaises, soviétiques ; les documentaires et films de complément ; les ciné-journaux et la publicité au cinéma. La qualité de l'ouvrage tient autant à la démarche méthodologique suivie, que la préface pertinente de François Albéra relève comme exemplaire, qu'aux résultats produits. Les chiffres sont éloquents : près de 170 pages sur les 488 pages que compte l'ouvrage sont consacrées aux 901 notes et aux annexes parmi lesquelles nous relevons la liste des films sortis sur les écrans lausannois entre 1939 et 1945, les films examinés par la Commission de contrôle des films du canton de Vaud et le nombre de programmes par nationalité et par année entre 1939 et 1945.

En recherchant constamment les comparaisons de natures de films et entre les natures de films, Gianni Haver évite les pièges de l'approche réductrice qu'aurait donnée immanquablement l'étude d'un seul type de cinéma. Il met en relation les discours des critiques de presse, des autorités et des produits cinématographiques, plus ou moins affichés et officialisés.

Les résultats de l'étude montrent que l'offre cinématographique est étonnamment diversifiée et variée dans le canton de Vaud ; elle est naturellement imprégnée par la présence de la guerre, en particulier les actualités ; elle ne touche pas uniformément les publics vaudois, davantage favorisés quand il est lausannois que quand il vient d'un village éloigné du chef-lieu — dans des cas bien précis, elle n'est proposée qu'à certains publics (les Allemands, les Italiens), ou encore aux seuls militaires. Davantage pour des questions linguistiques que par réprobation, les films allemands de fiction sont peu projetés dans les salles lausannoises par rapport aux salles de la Suisse alémanique. Les images de la guerre pénètrent largement les écrans suisses, la censure fédérale et cantonale s'attachant plutôt à intervenir dans les films de fiction que dans ceux d'actualité. Face aux apports étrangers, le cinéma suisse de fiction reste marginal, d'autant plus modeste que les moyens financiers de la Confédération profitent avant tout à la réalisation de documentaires et de ciné-

journaux. Pendant la période du conflit, la presse vaudoise ne se distingue pas par une palette politique très large ; elle est bourgeoise, dominée par les idées des partis radical et libéral. Ses attitudes recoupent celles de la Commission cantonale de censure, formée de sept membres, plus ou moins proches des idées du parti radical, et, dans une moindre mesure, du parti libéral.

Entre 1939 et 1945, la guerre sur les écrans vaudois a démontré des réactions qui dévoilent une antipathie pour les faits d'armes de l'Allemagne et, en parallèle, soulignent une proximité ressentie pour l'engagement militaire des Alliés. « Méfiance envers les Allemands, défense de l'honneur de la France, ouverture face à l'Italie, l'Angleterre et les États-Unis, et curiosité pour l'URSS. » Mais les clivages sont souvent plus subtils, et dépassent la simple vision manichéenne. Les sentiments s'exercent souvent de manière transversale ; ils vont jusqu'à célébrer les idéologies nationalistes qui s'accompagnent de l'idéologie de la résistance. « Cette ambiguïté porte à partager des valeurs qui sont célébrées dans les cinématographies de l'Allemagne nazie, de l'Italie fasciste et de la France pétainiste, et pour autant n'empêche pas de s'enthousiasmer pour la propagande de guerre anglo-américaine. » Gianni Haver dresse en conclusion de son livre ce qui retient l'attention du spectateur vaudois, et plus particulièrement lausannois :

- le front intérieur et la résistance des civils sont des valeurs en soi forcément positives ;
- la guerre vue comme souffrance ou expérience humaine a une dimension universelle valorisée, quelle qu'en soit l'origine ;
- la dimension documentaire, qu'elle soit insérée dans un film de fiction ou non, revêt un intérêt, toujours bien perçu, pour l'information ;
- la représentation sans détours de l'ennemi ne passe presque jamais la rampe de la censure fédérale.

Sous la plume de Gianni Haver, le cinéma retrouve profondeur et richesse, en étant bien plus qu'une forme de distraction et de plaisir esthétique ; il trouve sa justification dans la façon de faire l'information, d'interpréter les événements et de propager les idées. Il fait l'opinion publique, tout en étant soumis aux évaluations des censeurs, soucieux de ne pas froisser les pays belligérants. La densité des résultats et la grande originalité des réflexions confèrent à l'ouvrage de Gianni Haver une place enviable dans toutes les évaluations déjà faites et à faire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse. Elles sont d'autant plus à souligner qu'elles procèdent de l'exploitation de documents jamais rapprochée.

Gilbert Coutaz

Lisane LAVANCHY, *Écrire sa mort, décrire sa vie. Testaments de laïcs lausannois (1400-1450)*, Lausanne, 2003, 381 p., ill., annexes, index (Cahiers lausannois d'histoire médiévale 32).

« Le testament médiéval offre, pour la première fois dans le monde occidental, la possibilité à une large partie de la population de s'exprimer par écrit », nous dit l'auteur en préambule : on ne peut donc que se réjouir de voir une nouvelle étude destinée à élargir nos connaissances sur ce phénomène, si important dans l'histoire de notre civilisation. Les Lausannois sont particulièrement chanceux, puisque la parution de ce travail, qui concerne la première moitié du XVe siècle, suit de quelques années celle d'un autre ouvrage analysant un corpus similaire, mais pour le XIVe siècle cette fois[10].

La structure même du livre de Lisane Lavanchy rend bien compte de la richesse des analyses et des renseignements mis à la disposition des lecteurs : après une partie introductive qui met l'accent sur les problèmes méthodologiques d'une telle étude (caractère lacunaire et hétérogène du corpus, spécificités des types de documents analysés) ainsi que sur l'histoire du testament, de manière générale et dans notre région en particulier, l'ouvrage se subdivise en différentes parties qui correspondent aux sections des testaments médiévaux.

Sont donc successivement analysées les informations concernant l'« avant la mort » (situation sociale et familiale du testateur), le « moment du passage » (recommandation de l'âme et choix de la sépulture), et

10 Véronique PASCHE, *« Pour le salut de mon âme ». Les Lausannois face à la mort (XIVe siècle)*, Lausanne, 1989, 252 p. (Cahiers lausannois d'histoire médiévale 2).

l'« après la mort » (legs pieux et prestations demandées aux institutions ecclésiastiques pour augmenter les chances de salut).

Suivent encore quelques études de cas particuliers, qui permettent de se rendre compte de la structure générale des testaments, mais également de leur grande diversité, avant de terminer par l'édition d'une douzaine de ces documents.

Le soin apporté à cette édition mérite d'être particulièrement relevé : comme le précise l'auteur, les transcriptions sont souvent effectuées d'après des textes fortement raturés et incomplètement rédigés, et qui exigent donc un gros travail de mise en forme et d'unification pour devenir d'une lecture aisée. On notera également la présence d'une traduction française (le latin étant la langue originale des documents), qui permet d'en rendre la teneur exacte accessible à tous. Lorsqu'on sait à quel point le langage des notaires de cette époque pouvait être formulaire et redondant, on admire d'autant plus l'effort qui a permis de les traduire en un français agréable.

Les personnes qui rédigent un testament à Lausanne dans la première moitié du XVe siècle correspondent-elles à un « profil type » ? Ici, la constitution du corpus empêche de donner des réponses trop définitives. D'après les renseignements fournis par cette étude, les testateurs et testatrices (les femmes représentent 42 % du total) font généralement partie d'une classe moyenne à supérieure, et les hommes sont fréquemment impliqués dans la vie politique régionale ; l'éventail des professions exercées (quand elles sont connues) va de servante à notaire, en passant par forgeron et apothicaire.

L'auteur insiste cependant pour que le lecteur ne vienne pas à voir dans ces testateurs un échantillon représentatif de l'ensemble des habitants de Lausanne : outre les lacunes que peut présenter le corpus, on doit garder à l'esprit que les testaments ne donnent pas un reflet de toutes les catégories sociales. A Lausanne en tout cas, les plus pauvres n'y apparaissent jamais — l'une des raisons étant qu'ils n'ont rien à léguer.

Les buts principaux de tous les testaments sont, d'un côté, d'asseoir le prestige social du testateur et, de l'autre, d'assurer autant que possible le salut de son âme — tout en garantissant que les dispositions choisies quant à la succession soient respectées. Ce schéma omniprésent n'empêche cependant pas de reconnaître, à travers les documents, des individualités très diverses. L'un des points forts de l'ouvrage de Lisane Lavanchy est de donner des clés permettant d'interpréter les transformations des pratiques individuelles dans une perspective plus large, prenant notamment en compte l'évolution des mentalités et les changements socio-économiques.

L'édition et l'analyse de ces testaments constituent donc une pierre importante apportée à l'histoire de Lausanne et des Lausannois qui, rappelle l'auteur, « reste en bonne partie à écrire ». Souhaitons que cette belle étude puisse encourager les chercheurs à explorer d'autres facettes de la vie régionale, de manière à rendre possible une vue d'ensemble qui nous échappe encore.

Arthur Bissegger

Olivier MEUWLY, *La politique vaudoise au 20e siècle : de l'État radical à l'émiettement du pouvoir*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2003, 139 p. (Le savoir suisse 11).

C'est une heureuse initiative de la collection Le savoir suisse que de publier une synthèse de l'histoire politique du canton de Vaud au XXe siècle. Monsieur Olivier Meuwly est l'homme de la situation, lui qui a déjà enrichi nos connaissances des deux siècles d'indépendance vaudoise par des ouvrages importants et de multiples publications. A chaque fois, ses ouvrages sont marqués d'une fougue joyeuse, c'est également le cas dans ce travail. On y « daube », on se « gausse », les étudiants « hurlent » leur révolte, certains politiciens « succombent à la tentation » ou font de « fiers vaincus », alors que l'on observe ici « la grogne rampante » ou bien que l'on voit ailleurs « le nucléaire s'inviter au banquet de la contestation ». Tout cela contribue en définitive au plaisir de la lecture d'un ouvrage d'un grand intérêt qui ne surprend pas dans la mesure où l'auteur connaît par le menu l'histoire politique du canton de Vaud.

Monsieur Meuwly conduit son étude tout au long des cent dix-huit ans durant lesquels ce canton aura été régi par la Constitution de 1885. Ces années commencent dans la splendeur du radicalisme triomphant. Certes, il faudra abandonner quelques miettes du pouvoir aux anciens adversaires libéraux et faire face aux

premières poussées socialistes. A la fin de la Première Guerre mondiale, le pouvoir radical doit admettre que le peuple élise directement son gouvernement et il est confronté aux scissions du monde paysan. Cette dernière épreuve est supportée avec plus d'habileté que dans d'autres cantons, le parti paysan (PAI) est contenu dans des limites étroites. Durant l'entre-deux-guerres, même s'il subit une lente érosion, le pouvoir radical est toujours solide. Le parti radical, après la Seconde Guerre, va cependant perdre la majorité absolue au Conseil d'État en 1955 ; il continuera d'y disposer d'une position prépondérante jusqu'à ce qu'il soit ramené au rang d'un partenaire ordinaire avec deux seuls conseillers dès 1994, avant que l'impossible se produise même en 1996 avec l'élection, pour un bref tour de piste, du popiste Joseph Zysiadis.

Toute la première partie du travail de Meuwly, les trois premiers chapitres, nous paraît excellente. Les faits sont suffisamment décantés pour que l'auteur mette l'accent sur l'essentiel dans sa présentation du « prélude au XXe siècle », dans celle du « brassage de l'entre-deux-guerres » et enfin des « stratégies de la prospérité » jusqu'en 1962. En revanche, nous avons un peu moins apprécié le chapitre intitulé « de la contestation à l'ouverture du champ politique » ou celui consacré « aux dernières années du XXe siècle ». On trouve là parfois un catalogue qui nous avait été épargné auparavant.

Il est bien difficile de reprendre sur des faits un auteur si parfaitement au courant de son sujet. Tout de même, lorsque Monsieur Meuwly nous explique qu'à partir de 1941, le PAI amorce un virage à droite et que « désormais, [il] ne conclura qu'à titre exceptionnel, et localement des alliances avec la gauche », c'est passer bien rapidement sur l'alliance conclue entre le POP, le PS et le PAI à l'occasion de l'élection du Conseil d'État de 1946. Il s'en fallut alors de moins de mille voix pour que le candidat de PAI ne l'emportât sur celui du PS. Dès lors, la concession d'un siège radical au candidat socialiste doit être placée dans un contexte un peu différent de celui décrit par l'auteur. Plus loin, Meuwly note très justement que, avec la disparition de l'Église libre, par fusion avec l'Église nationale, les libéraux ont perdu de la sorte « le foyer spirituel de leur libéralisme de résistance contre l'État radical ». Cette remarque fondée met en évidence que Meuwly ne souffle mot du statut des catholiques qui n'est pas resté sans conséquence non plus, ne serait-ce que comme signe sur l'évolution du canton. Surtout cette remarque fait ressortir qu'on ne trouve aucune analyse du sort de la presse vaudoise durant cette période. La disparition de la *Gazette de Lausanne*, la quasi-disparition de la *Nouvelle Revue* ont également un grand rôle dans l'évolution des mentalités vaudoises. Il y a là tout un pan de l'histoire vaudoise qui contribue pourtant à la compréhension de l'évolution politique du canton. Il suffit, ici, de se souvenir des fractures et des rancunes provoquées par la tentative ratée des milieux issus de la Ligue vaudoise pour s'emparer de la *Gazette*.

Dans sa conclusion, l'auteur aurait, peut-être, pu esquisser comment la nouvelle Constitution tente de résoudre divers problèmes qui ont agité le monde politique au XXe siècle, ne serait-ce que par l'institution d'une présidence quinquennale du Conseil d'État.

Tout cela pour répéter que l'ouvrage de Monsieur Meuwly est excellent. Le tableau qu'il brosse est à la fois complet et passionnant. Il est, dès maintenant, indispensable à qui voudra réfléchir ou participer à la vie politique vaudoise.

Maurice Meylan

Jean-Daniel MOREROD, *Genèse d'une principauté épiscopale. La politique des évêques de Lausanne (IXe-XIVe siècle)*, Lausanne, 2000, 650 p. (BHV 116).

L'ouvrage de Jean-Daniel Morerod sur l'évêché de Lausanne au Moyen Age comble une lacune. Les historiens médiévaux se sont en effet beaucoup intéressés aux Savoie, considérés comme les fondateurs politiques du Pays de Vaud, mais bien moins aux évêques. Il s'ensuit qu'il n'existait pas de synthèse scientifique sur la question. La *Genèse d'une principauté épiscopale* répare cet oubli.

L'érudition de son auteur donne la couleur de ce livre. Elle se manifeste à divers échelons. Elle apparaît dans le soin de lire et d'interpréter les sources : ainsi, Jean-Daniel Morerod débarrasse la tradition historique de nombreuses erreurs. Sa connaissance de l'histoire de l'Occident médiéval évite une vision trop locale des événements vaudois. Bien des épisodes historiques locaux prennent un nouveau tour une fois placés à la lumière de la situation internationale. Pour la même raison, cette étude profite à ceux qui ne sont pas directement

intéressés à l'histoire vaudoise, mais plus généralement à l'histoire médiévale occidentale et à la position assez particulière des évêques dans la féodalité.

Jean-Daniel Morerod a publié à part une partie du chapitre concernant les origines de l'évêché de Lausanne[11]. Il entame vraiment son récit à l'époque rodolphienne. Ce choix se justifie : la donation du comté de Vaud par Rodolphe III à l'évêque de Lausanne en 1011 conditionnera l'avenir. En effet, les évêques de Lausanne ne devront pas composer avec un pouvoir comtal dans leurs murs comme à Genève par exemple. Leur liberté de manœuvre n'en sera pas moins contrecarrée par d'autres puissances. C'est ainsi qu'après les Rodolphiens, Lausanne, ville d'Empire, subit l'influence de la Bourgogne. Elle doit par la suite composer avec les Zähringen, puis les Kibourg. Les évêques se trouvent ensuite confrontés aux conflits qui opposent la Savoie et les Habsbourg. Enfin, ils doivent vivre avec le triomphe des Savoie qui transforme la principauté épiscopale en enclave.

A cela, il faut ajouter d'autres freins à leur pouvoir : la papauté, les comtes et les évêques de Genève, la noblesse locale. A l'intérieur même des murs de Lausanne, des contre-pouvoirs se mettent en place, le chapitre et les bourgeois.

A la lecture de cet ouvrage, il apparaît que les évêques ont en général défendu le patrimoine et les privilèges de leur Église, mais la politique épiscopale présente une différence de taille avec celle d'autres puissances de l'époque. Comme les évêques sont d'origines différentes, ils n'ont pas de contraintes dynastiques. Il arrive souvent que la nomination d'un évêque conduise à un changement d'alliance, phénomène peu fréquent dans les familles nobles où les liens vassaliques perdurent de génération en génération. De même, le passé de chaque évêque joue un rôle dans sa politique : un ancien chanoine aura des relations pacifiées avec le chapitre ; un noble vaudois aura tendance à appliquer à l'évêché ses alliances familiales ; un évêque venu de l'extérieur marquera sa fidélité à celui qui a favorisé son élection.

Il s'ensuit que la politique épiscopale, cohérente dans ses buts, s'avère pleine de rebondissements. Jean-Daniel Morerod explique les discontinuités en fonction de la personnalité des évêques, de leur passé, comme des circonstances. Les chanoines apparaissent comme un contrepoids à ces ruptures : la puissance et la permanence du chapitre garantissent des continuités politiques et administratives.

Autre particularité du pouvoir épiscopal : l'évêque peut s'appuyer non seulement sur les liens vassaliques, mais aussi sur la religion. Ainsi, le culte marial de la Cathédrale sert également des intérêts séculiers. La position d'évêque présente cependant des inconvénients : des adversaires politiques de l'évêque dénoncent parfois leur pasteur au pape, en attaquant ses mœurs prétendument dissolues, et obtiennent à l'occasion son départ.

Le médiéviste se penche sur l'histoire du patrimoine épiscopal et sa gestion. Il montre comment les évêques ont tenu, géré et conservé des biens surtout à Lausanne, dans la Broye et Lavaux en s'appuyant sur leur administration et leur réseau vassalique complexe, inspirés du modèle savoyard. Avoir su préserver ce patrimoine, au milieu des convoitises, constitue un tour de force...

La survie même de cette principauté jusqu'à l'arrivée des Bernois tient un peu du miracle. Un miracle que Jean-Daniel Morerod tente d'expliquer dans sa conclusion. Il avance diverses pistes. Ainsi, le jeu diplomatique complexe des évêques, qui s'appuyaient sur l'importance de Lausanne dans le réseau routier international, a permis de solliciter l'aide des puissances rivales de celle qui était en mesure de s'emparer de la ville. L'absence d'un comte de Lausanne, rival potentiel, fut un atout. En outre, les évêques ont su créer une structure administrative solide et construire un État épiscopal. Enfin, le prestige de Notre-Dame de Lausanne et de ses miracles a constitué une protection efficace lors de plusieurs crises.

Par la diversité des approches, le souci de couvrir l'histoire politique, économique, monétaire et sociale, par le soin apporté à l'examen des sources, par le souci de l'exhaustivité, la synthèse de Jean-Daniel Morerod constitue un bon investissement pour l'amateur d'histoire : elle ne devrait vieillir que fort lentement dans les bibliothèques.

Justin Favrod

---

11 Jean-Daniel MOREROD, « L'église du Valais et son patrimoine dans le diocèse de Lausanne. Contribution à une préhistoire des diocèses romands », dans *Vallesia* 54, 1999, p. 137-160.

« Du palais épiscopal au siège du parlement. Histoire et évolution du chef-d'œuvre de l'architecte Alexandre Perregaux. Étude urbanistique du site », dans *Mémoire vive. Pages d'histoire lausannoise*, 2003, 114 p. (numéro hors-série).

Le 14 mai 2002, le bâtiment du Grand Conseil en réfection brûlait de manière suspecte. Au-delà de l'émotion populaire, bien perceptible dans les semaines qui ont suivi les événements, les autorités vaudoises, par la voix du chef de département des infrastructures, Philippe Biéler, ont lancé un vaste débat, avec les professionnels et les associations, pour la réhabilitation du bâtiment et du site, fortement imprégnés par l'histoire et frappés d'une grande valeur emblématique. Elles ont commandé diverses études. Serrées par les difficultés budgétaires, elles ont décidé, le 26 juin 2003, de suspendre pour dix-huit mois les études préliminaires.

La publication de *Mémoire Vive* fournit à la réflexion des textes de référence, richement annotés et documentés, d'abord de caractère archéologique (un des heureux effets de l'incendie a été de permettre les fouilles du sous-sol du site du bâtiment du Grand Conseil, resté jusqu'alors inaccessible : « La maison dite 'Cour du chapitre'. Investigations archéologiques », par Ulrike Gollnick et Werner Stöckli), historique et architecturale (« Evolution du lieu jusqu'en 1850 : l'apport du document et le contexte helvétique » par Paul Bissegger ; « Une évolution sans révolution. Le bâtiment du Grand Conseil de 1850 à 1970. Sept projets de reconstruction », par Dave Lüthi ; « Fragments de mémoire : notes sur les objets du Grand Conseil conservés au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire », par Claire Huguenin et Michèle Grote), urbanistique (« Étude urbanistique du secteur Cité-nord et proposition de périmètre d'implantation pour le nouveau parlement », par Sylvain Malfroy et Frank Zierau) et archivistique (« Une riche documentation. Plans, vues, photographies, rapports et publication », par Paul Bissegger et Dave Lüthi). Les études soulignent de manière renouvelée les permanences de l'occupation du site du bâtiment du Grand Conseil, elles livrent la liste des rénovations et des projets d'agrandissement (on en parle depuis plus de cent ans !) du bâtiment d'Alexandre Perregaux, elles fixent le cadre général des réflexions qui devront opérer non seulement en considérant la parcelle incriminée, mais tout le tissu urbain de la Cité et du périmètre en contrebas. Les nombreuses illustrations historiques, la profusion de plans et de coupes introduisent un matériau de qualité, dont une bonne partie est formulée dans le cadre du rapport commandé par l'État de Vaud à Sylvain Malfroy et Frank Zierau.

Bien plus qu'une juxtaposition de textes, le numéro de *Mémoire Vive* comporte des questions de méthode utiles au débat et déterminantes pour la prise de décisions, en liant les enseignements des faits et les effets positifs et négatifs des expériences. Il dépasse largement les simples constats documentaires et de l'histoire architecturale, en formulant des propositions de réhabilitation du bâtiment du Grand Conseil et du périmètre concerné par celui-ci, appréciée d'une manière extensive par Sylvain Malfroy et Frank Zierau, auxquelles répond de manière brève, mais ferme le « post-scriptum » du conservateur cantonal des monuments et sites, Eric Teysseire, qui en conteste l'opportunité, voire la légitimité. Il est désormais une des pierres angulaires de la réflexion en cours, à la fois comme garde-fou contre toutes les tentatives (en fait, elles ne sont pas légion) de faire table rase du passé et comme ouverture à des façons de penser différemment et de manière cohérente (c'est là que se situe la plus grande marge d'appréciation, entre le raisonnable et l'imaginable). Sachons gré aux auteurs du dossier de *Mémoire Vive*, Paul Bissegger, Dave Lüthi et Frédéric Sardet, d'avoir porté le débat au-delà des cercles spécialisés et de l'avoir formulé en termes de choix politiques, de vision urbaine et architecturale, et de questionnements documentaires.

Gilbert Coutaz

Nicolas QUINCHE, *Mémoires d'un cocher-voiturier, Louis Kunz 1832-1900*, Yens sur Morges, Cabédita, 2004, 148 p. (Archives vivantes).

Louis Kunz naît en 1832 à Nyon dans une famille modeste (sans être pauvre). Il marche sur les pas d'un père autoritaire en devenant cocher-voiturier, ce qui lui permettra de découvrir l'Italie, mais il exercera aussi d'autres activités professionnelles au cours de sa vie (photographe, cafetier) qui lui permettront d'acquérir une certaine quantité de biens. Il se marie à l'âge de 28 ans et naîtront de cette union quatre enfants. Dans la deuxième moitié de sa vie, il entre dans la vie civique vaudoise en devenant membre du Conseil communal de

Nyon, puis député au Grand Conseil. Deux ans avant sa mort, il est même nommé juge effectif par le Tribunal cantonal. Il meurt en 1900, peu de temps après avoir décidé de raconter sa vie par écrit.

C'est cette vie apparemment « banale » que Nicolas Quinche nous propose de découvrir en assurant la publication de ces mémoires. Dans son introduction, il place ce texte dans une démarche recherchant à renouer avec une histoire humaine loin des démarches quantitatives perçues comme les seules scientifiques par nombre d'historiens. En effet, l'autobiographie offre un matériau de choix pour se plonger dans une histoire de l'individu. L'auteur rapproche ce regain d'intérêt de la *microstoria* italienne et de l'engouement pour l'histoire orale. Mais nous pourrions aussi ajouter à ceci deux paramètres inévitables de l'histoire locale : le goût du détail et un besoin pas toujours facile à assouvir de « nouveaux » sujets poussant les jeunes chercheurs, rédacteurs de mémoire ou de thèse universitaires, vers des sujets qu'auraient rejetés leurs aînés.

Le récit que fait Louis Kunz de sa vie apporte à l'amateur d'histoire des mœurs ou d'histoire sociale quelques éléments intéressants. Nous voyons par exemple ce dernier à l'adolescence un peu désorienté, ne sachant trop que faire de son existence ; ce qui contraste avec une image de vie prédestinée que l'on peut avoir de la jeunesse du XIXe siècle. De là, on glisse au thème central de ces mémoires : le travail (elles sont d'ailleurs à juste titre sous-titrées *d'un cocher-voiturier*, ce qui met bien en avant la récurrence de ce thème).

Plus qu'une autobiographie, le lecteur a l'impression de lire l'histoire d'une vie professionnelle. Les descriptions précises de cette dernière nuisent à une lecture récréative par leur aspect ennuyeux. En revanche, elles offrent un certain intérêt pour l'histoire des mentalités. Nous voyons Kunz traverser Gênes, Rome, Naples ou Florence et ne consacrer que deux phrases aux musées, aux églises, aux catacombes, à Pompéi et même au Vésuve en éruption, alors que l'on sait tout des dépenses occasionnées par ce voyage, des pourboires, du transport des bagages et des voituriers suisses de Rome. Il est vrai qu'il ne possédait pas une culture livresque et exposait des souvenirs vierges de toute prétention littéraire (Nicolas Quinche souligne que ceci renforce leur valeur documentaire).

Ainsi, dans cette vie, nous pouvons bien lire l'installation de la valeur morale du travail issue de la bourgeoisie chez cet homme aux origines modestes. Son rapport au travail semble lui dicter une éthique, des règles de vie. Il écrit : « malgré ses défauts [mon père] avait pourtant des qualités, il était travailleur, entreprenant » (p. 58-59). Au moment de marier son fils, Kunz le présente comme « un bon travailleur et de bonne conduite » (p. 107). Son propre mariage avait d'ailleurs été l'occasion d'affirmer son sérieux : « je voyais l'avenir non pas tout en noir et encore moins en rose mais je me tenais ce raisonnement-ci : tu t'es marié, c'est dans l'esprit d'avoir de la famille et pour ceci il faut une position » (p. 75).

Dans sa postface, Nicolas Quinche s'interroge sur les raisons qui ont poussé un homme comme Louis Kunz à rédiger ses mémoires. Il suggère plusieurs hypothèses, mais la dernière d'entre elles nous paraît capitale : édifier ses petits-enfants et enfants en leur inculquant des valeurs essentielles. Il nous paraît fondamental de lire ces mémoires avec ceci en tête et il est presque dommage d'avoir fait figurer ces réflexions sur la finalité d'un tel texte en fin d'ouvrage. Mais Kunz s'en charge dans son avant-propos où il se livre à une auto-analyse de ses motivations qui semble aussi lui tenir lieu de justificatif : « [...] montrer à mes lecteurs que l'on peut, avec de la persévérance et de la ténacité dans le travail arriver non pas toujours aux honneurs et aux postions brillantes, mais à occuper au milieu de ses concitoyens une position indépendante et pouvant rendre à l'occasion quelques services à la société » (p. 21-22).

L'éditeur a ainsi choisi de nous présenter un témoignage authentique de vie quotidienne du passé ; ce qui ravira certains mais le manque de mise en perspective pourrait laisser sur leur faim d'autres lecteurs. On aimerait savoir si cette ascension sociale est exceptionnelle dans la région ou si elle s'inscrit dans une conjoncture favorable. Nous pouvons nous demander si ce type de témoignage serait mieux exploité s'il servait de point de départ à une étude englobant les différents thèmes qu'il aborde. C'est ce qu'a en partie fait Nicolas Quinche, avec son introduction et ses notes parfois très intéressantes qui ouvrent des perspectives historiques sur des domaines variés tels que l'éducation, l'hygiène, le commerce de la photographie ou les législations sur le bruit.

Notons finalement la présence d'une chronologie utile et d'une bibliographie pourvue d'une bonne section méthodologique et historiographique nous montrant l'esprit rigoureux de l'auteur quant à sa démarche historique et nous faisant malheureusement regretter les possibles élargissements du matériau historique ici présenté.

Frank Steiger

Rainer C. SCHWINGES (Hrsg.), *Berns mutige Zeit, Das 13. und 14. Jahrhundert neu entdeckt*, Bern, Schulverlag blmv AG und Stämpfli Verlag AG, 2003, 596 p.

Deuxième volume publié par l'association *Berner Zeiten*, *Berns mutige Zeit* a profité des fêtes liées à 1353 et aux six cent cinquante ans du canton de Berne. Il traite de l'époque comprise entre la fondation de la ville en 1191 et le grand incendie de 1405. Il succède au volume *Berns grosse Zeit* (le XVe siècle) paru en 1999 et sera suivi de quatre autres tomes, le prochain étant consacré aux XVIe et XVIIe siècles (*Berns mächtige Zeit*). Le sous-titre, qui comprend toujours l'expression *neu entdeckt*, annonce l'ambition des auteurs : renouveler l'historiographie bernoise et présenter au public une synthèse à la fois complète et attrayante. Le pari est réussi pour les deux premiers volumes et leurs nombreux auteurs, emmenés par Rainer C. Schwinges, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Berne.

La lecture de ce véritable monument n'est pas du tout rébarbative, le parti pris de compléter le texte principal par de nombreux encartés et surtout par une très abondante illustration permettant au lecteur de se plonger dans ces deux siècles au gré de sa fantaisie. S'intéresse-t-il à la politique, à la vie quotidienne, à l'économie, il peut aborder son sujet là où il le désire. Il trouvera aussi quelques documents donnés in extenso, la plus vieille chronique de Berne et le texte de l'alliance de 1353. La ville est certes à l'honneur, mais le reste du canton n'est de loin pas oublié, avec ses petites localités et ses campagnes, et l'on n'a pas omis de présenter les voisins, ce qui nous vaut quelques pages en français (la Maison de Savoie par Bernard Andenmatten et les seigneurs de Neuchâtel par Maurice de Tribolet, ainsi que leur tombeau par Jacques Bujard et Nicolas Schätti). Archéologues et historiens ont collaboré pour ces siècles où les fouilles complètent utilement les documents écrits.

L'illustration est très copieuse et variée. La richesse des fameuses chroniques illustrées est l'un des agréments du livre, mais Diebold Schilling n'est pas seul. Reproductions d'objets modestes ou de prestige, plans et cartes, ces dernières étant particulièrement nombreuses et intéressantes (ordres religieux par exemple, répartition de la fortune en ville de Berne maison par maison).

Neu entdeckt : des chapitres entiers sont largement tributaires des recherches en histoire sociale et en histoire économique, parents pauvres des ouvrages plus anciens. Mais aussi renouveau de chapitres plus classiques, comme la fondation de la ville ou les premières conquêtes et alliances. Celle de 1353 avec les Waldstätten est par exemple mise en rapport avec toute une série d'autres accords. Les festivités de 2003 donnent à Guy P. Marchal l'occasion de conclure sur la vision bernoise du Moyen Age et sur la tradition des « jubilés ».

Les deux premiers volumes de la collection (*Berns grosse Zeit* montrant les mêmes qualités que *Berns mutige Zeit*) font bien augurer de la suite. L'entreprise a le soutien actif des autorités politiques et le mérite amplement.

Lucienne Hubler